



**AGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRE D'AGRICULTURE
AIN

Présidence

Dossier suivi par

Florence BRON
Tél. 04.74.45.47.04
florence.bron@ain.chambagri.fr

Nos réf. I:\1-
Bureautique\07_Territoire_Dv\pt_local\
0702_Urbanisme\01\070204_Procédur
es_urba\Documents_urba\PLU\BELLEG
ARDE_V\Modif_Rev°\LH_modif.Bellega
rde-n°3.doc

Chambre d'Agriculture de l'Ain

4 avenue du Champ de foire
BP 84

01003 Bourg en Bresse
Tél : 04 74 45 47 43

MONSIEUR LE PRESIDENT
COMMUNAUTE DE COMMUNES
DU PAYS BELLEGARDIEN
35 RUE DE LA POSTE
CHATILLON EN MICHAILLE
01200 VALSERHONE

Bourg-en-Bresse, le 20 mars 2020

Objet : Modification n°3 du PLU de BELLEGARDE SUR VALSERINE
- AVIS -

Monsieur le Président,

Par un mail réceptionné le 4 mars 2020 et conformément à l'article L.153-40 du Code de l'Urbanisme, vous sollicitez notre avis sur le projet de modification n°3 du Plan Local d'Urbanisme de la commune déléguée de BELLEGARDE SUR VALSERINE, suite à votre arrêté du 25 février 2020. Nous vous en remercions.

Au titre des personnes publiques associées à cette modification, nous vous informons que nous formulons un **avis favorable** sur ce dossier.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos salutations distinguées.

Le Président

Michel JOUX

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Etablissement public

loi du 31/01/1924

Siret 180 110 017 00019

APE 9411nZ

www.ain.chambre.agriculture.fr